Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Alternant même avantage que salarié ?

Par d0v3k

Bonjour,

Ayant intégré une agence digital en tant qu'alternant, les employeurs m'ont demandé d'amener mon ordinateur privé alors que les employés en CDI ont un ordinateur fournit par l'entreprise.

Cela me parait étonnant en sachant qu'un alternant a les mêmes avantages qu'un salarié. De plus, d'un point de vue « conditions de travail », cela équivaudrait à demander à un employé du bâtiment d'amener ses propres outils?

Que dois-je faire/dire ?

Merci par avance.

Par Isadore

Bonjour,

Vous pouvez répondre que vous ne voulez pas ou ne pouvez pas amener votre ordinateur (quitte à inventer un prétexte plausible).